Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 035-213503329-20261030-2026_07_04-DE

COMMUNE DE TEILLAY
Placis de Bussy-Chardonney
35620 TEILLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS -

L'an deux mil vingt six, le 5 juin à 20h15, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Teillay, sous la présidence de Mme Florence DROUIN, Maire.
Date de convocation du conseil municipal: 1er juin 2026.

Etaient présents: F. DROUIN, V. FECAMP, F. RIO, V. LOUAZEL, F. GERARD, I. ROUYER, V. MUSSARD, M. LEVEQUE, A. BRARD, F. SORAIS, K BOUCHARD.
Etaient absents excusés: Maud DUCHENE (Pouvoir à F. SORAIS), Sarah REVAUD (pouvoir à F. DROUIN),
Etaient absents: Sabina MIGNOT, Vincent MELLET

Mme Véronique LOUAZEL a été élue secrétaire.
Quorum réuni

N° 2026-07-04
VENTE PARCELLE DE TERRAIN ZB 315 –RUE DU MANOIR

Madame La Maire informe le conseil municipal de la demande d'acquisition de la parcelle constructible cadastrée ZB N°315 d'une surface de 647 m2, rue du manoir au prix de 40 000 €, ce qui représente environ un prix de 61,82€ ttc /m2 au lieu de 69€ ttc /m2 affiché.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

· Décide à l'unanimité, de la vente de la parcelle ZB N° 315 (647 m²) au prix de **40 000 €** net vendeur à **M. TRIGUEL**.
· Autorise le Maire ou l'adjoint au Maire à signer l'acte notarié ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme,

La Maire,

MAIRIE DE TEILLAY
35 - ILLE-VILAINE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Florence DROUIN